



## Compte rendu

CAPL 1 du 5 janvier 2012

### **Mouvement local du 1er mars 2012 Inspecteurs filière gestion publique**

#### **La CGT a fait la déclaration suivante :**

*Monsieur le Président,*

*La nouvelle Direction Générale des Finances Publiques termine sa mise en place, fin 2011. Cette fusion tant vantée par nos gouvernants, est présentée comme une réforme emblématique de l'Etat. « Mais à quel prix ? »*

*La Cour des Comptes estime à 589 millions d'euros le coût de la fusion entre 2008 et 2012. L'ex-DGI et l'ex DGCP ont subi la plus grosse perte d'effectifs de tous les ministères depuis le début du quinquennat : 12.000 suppressions de postes entre 2007 et 2012 , soit 10% des effectifs globaux. Dans notre département, c'est 16 emplois, qui s'ajoutent à ceux des années précédentes qui sont supprimés cette année.*

*Sur le terrain, la fusion n'est pas synonyme d'amélioration du service . Le malaise des agents est profond.*

*Les élus CGT Finances Publiques ont, eux aussi ressenti un malaise en regardant les documents préparatoires à cette CAP. Nous avons déjà eu un excès de documentation ( notes générales nationales) de plusieurs dizaines de pages , données sans la mise en application concrète au niveau de notre département lors du dernier CT. Maintenant, on est dans le travers inverse, à savoir aucun projet de l'administration pour ce mouvement local.*

*La CGT Finances Publiques déplore ainsi :*

- le peu d'information transmise sur les nouveaux arrivants ;*
- le peu d'information sur la nature et la typologie des postes vacants ;*
- l'absence de proposition d'affectations.*

*Pour une première CAP de la DDFiP de l'Yonne, la CGT Finances Publiques regrette ce manque de communication évident. Nous espérons qu'il s'agit là d'une erreur de jeunesse liée à la fusion récemment mise en place. La CGT Finances Publiques demande lors des prochaines CAP et CT les documents nécessaires à une préparation des différentes commissions , à savoir le projet de la direction et /ou la déclinaisons au niveau local des réformes de structures.*

*La CGT Finances Publiques constate avec inquiétude qu'avec 4 départs pour 2 arrivées, le département de l'Yonne paie un lourd tribut, de nouveau, à la RGPP. Nous ne sommes pas dupes, la direction locale a déjà réfléchi à plusieurs personnes et vous allez nous sortir dans quelques minutes plusieurs noms du chapeau. Pourquoi ne pas les avoir eus avant, cela aurait simplifié et clarifié notre préparation, toujours dans l'intérêt des agents.*

Pour la filière Gestion Publique, le mouvement d'inspecteur s'effectue en plusieurs étapes. Une phase nationale, avec affectation des chefs de postes (comptables) sur une résidence et une affectation au département pour les inspecteurs non comptables.

Ensuite, la CAPL se tient et propose les affectations pour les inspecteurs non comptables au vu des postes libérés.

Cette proposition remonte au niveau national et fait l'objet d'une CAP Nationale qui statue définitivement.

Pour le département, 4 inspecteurs ont obtenu lors de la CAPN une affectation hors département, et deux inspecteurs ont obtenu l'Yonne lors du mouvement national, dont un sur un poste comptable.

La CAP locale réunie devait se prononcer sur l'affectation d'une collègue. Les deux postes à pourvoir étaient celui de l'inspecteur DDFiP, qui correspond à un poste de renfort sur tout le département et un poste d'adjoint libéré à Sens.

Cette CAP Locale s'est tenue, sans aucune proposition en amont de la part de la direction sur les affectations envisagées.

Cette proposition nous a été faite en séance.

**La CGT finances Publiques, lors de sa liminaire et de nouveau en séance, a déploré le fait que les documents fournis ne permettaient pas d'étudier le mouvement et que les propositions soient faites en séance.**

La direction a donc proposé d'affecter l'inspecteur arrivant sur le poste d'inspecteur DDFiP, en sachant que la mission proposée (ou imposée...) serait celle d'adjoint à Sens.

La vacance du poste de Charny, suite à mutation hors département sera pourvu par l'intérim de l'adjointe de la trésorerie de Joigny (intérim partiel car la collègue ne sera pas à plein temps sur le poste de Charny).

Il est à souhaiter que des inspecteurs sortis de l'école viendront pourvoir les postes restés vacants car le département reste peu attractif au niveau des demandes.

Le souhait de l'agent étant un poste sur Auxerre et au vu du mouvement déficitaire sur l'Yonne, la CGT Finances Publiques a voté contre ce projet.